

MAIRIE de LES MARTRES DE VEYRE
Service urbanisme
63730 LES MARTRES DE VEYRE

(à rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER N° DP 063 214 23 G0063 Déposé le : 12/06/2023 Sur un terrain sis et cadastré : 27 RUE DU MOULIN 214 AH 624 à LES MARTRES DE VEYRE
DESTINATAIRE SCI RAVANUSA 2 RUE DU VAL DE GARDE 63800 PERIGNAT SUR ALLIER

Dossier suivi par : Julie ABEL-BRESOLIN

OBJET : Retrait avant décision d'un(e) Déclaration préalable
REF. : Notre lettre vous notifiant nos délais d'instruction en date du : 10/07/2023
Votre lettre du 17/07/2023

Monsieur,

Par lettre susvisée, vous me demandez de procéder à l'annulation du dossier n° **DP 063 214 23 G0063**, et qui est à l'heure actuelle en cours d'instruction.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que **votre dossier a été déclaré sans suite.**

Par voie de conséquence, la lettre de notification des délais d'instruction, citée en référence, fixant la date limite avant laquelle une décision devait vous être notifiée devient désormais sans objet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A LES MARTRES DE VEYRE, le 29/8/2023

Le Maire



Ma déléguée
Pham
L'Adjoint au Maire,
Catherine PHAM

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.421-2-4 du Code de l'Urbanisme.